

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LEZ - FONTAINE**

**VENDREDI 09 FEVRIER 2024**

Date de la convocation :

05/02/2024

Date d'affichage :

12/02/2024

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Afférents au Conseil Municipal : 9

En exercice : 9

Qui ont pris part à la délibération : **08**

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois de février à 19 heures, le conseil Municipal de la commune de Lez-Fontaine (Nord) régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la Mairie sous la Présidence de Monsieur Philippe HANOT, Maire.

**Présents :** Philippe HANOT, Jacky AMBROZY, Michel BLAUWBLOMME, Chantal CARETTE, Raphaëlle HANOT, Ludovic JOURDAIN, Joeffrey LOUCHE, Ignacio SERE

**Absent :** Jacques DERAIME

**Secrétaire de séance :** Raphaëlle HANOT

**Objet de la Délibération : Demande de subvention ADVB**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante que les travaux de rénovation énergétique et l'extension de l'école maternelle sont susceptibles de bénéficier d'une aide financière du Département au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB), programmation 2024.

Le montant des travaux hors taxes s'élève à **642 726,63 € HT**, soit **771 217,95 € TTC**.

Que le conseil envisage ou pas d'engager ces travaux avant la fin de la mandature, il est de l'intérêt de la commune de solliciter toutes subventions possibles pour limiter le poids de cette dépense éventuelle sur le budget du village.

- L'avant-projet,
- Sollicite une subvention au titre de l'ADVB programmation 2024, sur une dépense subventionnable de 642 726,63€ HT, soit une subvention escomptée de 40 % soit 257 090,59 € pour les travaux de rénovation.

**Le complément de financement sera assuré comme suit :**

- Autre subvention (Etat) 257 090,59 € (40%)
- Fonds propres de la commune 257 090,59 € (TTC)
- La date d'exécution prévisible des travaux est : 1er trimestre 2025.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par :**

- **4 voix pour**
- **4 abstentions (Jacky AMBROZY, Chantal CARETTE, Ludovic JOURDAIN, Joeffrey LOUCHE )**

Fait en séance, les jour, mois et an susdits

**Le Maire,  
Philippe HANOT**

**La secrétaire de séance,  
Raphaëlle HANOT**